



Métiers de l'enseignement en économie et gestion des organisations

Option GRH, communication,
organisation

Option Comptabilité et Finance

Option Marketing, Commerce et
Vente

2018-2019

Bonjour,

Votre candidature au Parcours Métiers de l'Enseignement en Economie et Gestion des Organisations a été retenue et nous vous en félicitons. Vous trouverez dans ce livret des précisions sur le contenu de la formation, les concours préparés au sein du parcours, les dates clés de l'année 2018-2019, l'organisation d'une semaine-type de cours, et des conseils de lecture pour les principales matières abordées.

Le master 1 vise à apporter les connaissances et compétences dans les domaines disciplinaires (économie générale, droit, management, méthodes et outils de gestion de l'entreprise...), pédagogique et didactique (connaissance du système éducatif et des filières d'enseignement, démarches et outils d'enseignement en économie-gestion...). Il comporte un stage d'observation et de pratique accompagnée (SOPA) de 4 semaines, obligatoire. Dès la rentrée, vous pourrez vous orienter dans l'une des 3 options proposées, correspondant à celles des concours du Capet et du Caplp Economie et Gestion :

- Option A : GRH, Communication, Organisation
- Option B : Comptabilité et Finance
- Option C : Marketing, Commerce, Vente

Le master 2 vise surtout l'accompagnement à l'entrée dans le métier d'enseignant en économie et gestion et la professionnalisation, par l'approfondissement des connaissances et des compétences disciplinaires, didactiques et pédagogiques. Il comporte deux voies :

- La voie « fonctionnaires stagiaires » : elle concerne les étudiants admis aux concours et titulaires du master 1 ou détenteurs d'un autre master. Elle s'appuie sur une alternance entre pratique professionnelle dans un lycée technologique ou professionnel (stage en responsabilité rémunéré) et formation en présentiel à la FDE. Peuvent aussi être admis dans cette voie des professeurs titulaires désirant valider un master.
- La voie « professionnalisation et préparation aux concours » (étudiants ayant obtenu leur master 1 mais non admis aux concours) : elle est réservée aux étudiants titulaires du master 1 n'ayant pas obtenu ou tenté le Capet ou le Caplp Economie et Gestion, désirant poursuivre leur professionnalisation et bénéficier d'une (re)préparation des concours. Un stage de pratique accompagnée, sur des périodes groupées, non-rémunéré en règle générale, mais qui peut être rémunéré dans des cas particuliers (stages hors établissements publics) doit être réalisé. Cette voie peut intéresser des étudiants désireux d'enseigner en tant que non-fonctionnaire.

Afin d'appréhender la rentrée dans les meilleures conditions, nous vous encourageons à prendre connaissance des informations contenues dans ce livret. Au besoin, selon votre cursus antérieur, vous pouvez mettre à profit la période estivale pour voir ou revoir les thèmes, concepts et mécanismes de base les disciplines communes (économie générale, droit et management) et dans les disciplines propres à l'option préparée (GRH, communication et organisation / Comptabilité et Finance / Marketing et Vente). Des conseils de lecture sont donnés par les formateurs dans cette optique.

Pour les étudiants de master 1 et de master 2, les réunions de rentrée auront lieu début septembre.

Pour toute question complémentaire, vous pouvez contacter :

- l'accueil de la FDE : 04.67.61.83.00
- le service de la scolarité : fde-scolarite@umontpellier.fr
- le responsable du master : candide.naro@umontpellier.fr

Nous vous donnons rendez-vous à la prochaine rentrée, et éventuellement, d'ici-là, au Salon de l'Etudiant ou aux journées Portes Ouvertes de l'ESPE du Languedoc-Roussillon ou de la FDE de l'Université de Montpellier.

Candide Naro Responsable du Parcours Economie et Gestion

1. FICHE D'IDENTITE DU PARCOURS

Master Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation (MEEF), 2nd degré

Parcours : Métiers de l'Enseignement en Economie et Gestion des organisations

Concours préparé : CAPET externe Economie et gestion - CAPLP externe Economie et Gestion

Responsable du parcours (FDE-UM)

NARO Candide

FDE-Université de Montpellier

PRAG

Section de CNU : 06

Téléphone : 04.67.61.83.73

Adresse électronique : candide.naro@umontpellier.fr

Correspondant administratif :

Anne Vaschalde

FDE-Université Montpellier

Téléphone : 04.67.61.82.56

Adresse électronique : anne.vaschalde@umontpellier.fr

Inspecteurs référents :

REMAUD Laurence

Rectorat de l'académie de Montpellier

IA-IPR économie-gestion

Téléphone : 04.67.91.50.23

Adresse électronique : Laurence.Remaud@ac-montpellier.fr

SARBONI Christian

Rectorat de l'académie de Montpellier

IEN économie-gestion

Téléphone : 04.67.91.53.40

Adresse électronique : Christian.Sarboni@ac-montpellier.fr

Coordinateurs stages Master 1 et Master 2 :

NARO Candide

FDE-Université de Montpellier

PRAG

Section de CNU : 06

Téléphone : 04.67.61.83.73

Adresse électronique : candide.naro@umontpellier.fr

BOST Marie-Pierre

Université de rattachement : FDE-Université de Montpellier / Lycée Charles Alliès

Corps et grade : PRCE / professeure associée mi-temps

Section de CNU : 06

Téléphone : 04.67.61.83.73

Adresse électronique : marie-pierre.bost@ac-montpellier.fr

SELLIN Laure
FDE-Université de Montpellier / Lycée Jules Guesde Montpellier
PRAG / professeur formateur académique
Téléphone : 04.67.61.83.73
Adresse électronique : laure.sellin@ac-montpellier.fr

DUVERGER Fabienne
FDE-Université de Montpellier / Lycée Albert Einstein Bagnols-Sur-Cèze
PRCE / professeur formateur académique
Téléphone : 04.67.61.83.73
Adresse électronique : fabienne.duverger@ac-montpellier.fr

JAUBERT Frédérique
FDE-Université de Montpellier / Lycée Jules Ferry Montpellier
PRCE / professeur formateur académique
Téléphone : 04.67.61.83.73
Adresse électronique : frederique.jaubert@ac-montpellier.fr

Coordinateur Mémoires :

FABRE Claude
FDE-Université de Montpellier
Maître de Conférences
Section de CNU : 06
Téléphone : 04.67.61.83.73
Adresse électronique : claud.fabre@umontpellier.fr

Composantes d'enseignement partenaires :

MOMA – Montpellier Management
Université de Montpellier
208 Rue Vendémiaire
34000 Montpellier

UFR4 – Sciences Economiques, Juridiques, Sociales et de Gestion
Université Paul-Valéry Montpellier 3
Route de Mende
34199 Montpellier Cedex 5

IAE – Institut d'Administration de l'Entreprise
Université de Montpellier
Place Eugène Bataillon
34095 Montpellier Cedex 5

Laboratoires partenaires :

LIRDEF (Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche en Didactique, Education et Formation)
FDE-Université de Montpellier
2 Place Marcel Godechot - BP 4152
34092 Montpellier Cedex 5

MRM (Montpellier Research in Management)
Place Eugène Bataillon - Bat. 19
34095 Montpellier Cedex 5

Localisation (lieux où la formation est dispensée) : FDE – Université Montpellier / ESPE LR

2. PRESENTATION DU PARCOURS

L'objectif central est de former des enseignants dans les domaines de l'économie, du management et de la gestion des entreprises, dans les filières tertiaires du secondaire (technologiques et professionnelles) et du supérieur (générales et professionnelles).

Contexte de la création et fonctionnement actuel du parcours

La création du parcours (2013) repose sur la transformation de la spécialité « *Métiers de l'Enseignement en Economie et Gestion des Organisations* » du master MEF ouvert à la rentrée 2010. Portée par l'IUFM de Montpellier (UM2), cette spécialité était co-habilitée par l'UM1 et l'UM3. Ce partenariat visait à grouper au sein d'une même formation les préparations aux concours de l'enseignement en économie et gestion existantes dans l'académie : la préparation au Capet Economie et Gestion et aux Caplp Tertiaires assurée par l'IUFM de Montpellier et la préparation à l'Agrégation Externe d'Economie et Gestion assurée et co-habilitée par les 3 universités montpelliéraines.

Actuellement, le parcours est porté par l'ESPE du Languedoc-Roussillon. Il s'appuie sur un partenariat entre plusieurs composantes universitaires (la FDE, l'IAE et l'ISEM (UM) et l'UFR4-AES (UPV)) et sur une coopération étroite avec les inspecteurs académiques des deux filières (technologique et professionnelle) visées par la formation. Tous les enseignements se déroulent à la FDE (Université de Montpellier). Les stages ont lieu dans des établissements du second degré (filières technologique et professionnelle).

Débouchés professionnels du parcours

L'objectif central est de former des enseignants dans les domaines de l'économie, du management et de la gestion des entreprises, dans les filières tertiaires du secondaire (technologiques et professionnelles) et du supérieur (générales et professionnelles). Des débouchés complémentaires dans les domaines de la recherche et dans les postes d'encadrement et de la formation en entreprise sont possibles. Les principaux débouchés sont les suivants :

- métiers de l'enseignement de l'économie-gestion rattachés aux concours du secondaire (public et privé sous contrat) : Capet (voie technologique) et Caplp (voie professionnelle) Economie et Gestion
- métiers de l'enseignement de l'économie-gestion des universités et des écoles de commerce
- métiers de l'enseignement de l'économie-gestion des établissements privés
- métiers de l'enseignement-recherche et de la recherche en sciences de gestion et de l'éducation

Objectifs scientifiques et professionnels de la formation

La formation vise l'acquisition de savoirs scientifiques et professionnels, transversaux et spécifiques, dans les domaines du management, de la gestion, de l'économie et du droit, de la didactique de l'économie-gestion et des sciences de l'éducation. Elle propose aussi une sensibilisation à la recherche en sciences de l'éducation et de gestion ; il ne s'agit pas de former à la recherche, mais par la recherche.

La qualité scientifique repose sur la composition de l'équipe pédagogique et sur l'adossement aux laboratoires de recherche locaux, en sciences de l'éducation (LIRDEF) et en sciences de gestion (MRM).

Le parcours comporte, en première et en deuxième années, des stages en établissement, préparés par des enseignements de didactique disciplinaire et de pédagogie, et encadrés par des tuteurs « de terrain » visant l'acquisition des compétences nécessaires à l'exercice du métier.

Le tableau ci-dessous résume les objectifs du parcours :

Objectifs	Approfondir les connaissances dans les domaines du management et de la gestion des organisations, de l'économie générale, du droit, et des sciences de l'éducation
Académiques	S'approprier ces connaissances pour les réinvestir dans l'exercice des métiers de l'enseignement et de la formation en économie-gestion ou dans les carrières de cadres dans les organisations privées ou publiques.
Scientifiques	Intégrer les apports de la recherche en sciences de l'éducation et de gestion dans la conception et l'exercice des enseignements et l'analyse réflexive sur les pratiques.
Compétences	Concevoir une séquence pédagogique et animer un cours en économie et gestion, maîtriser les démarches et les outils pédagogiques
Scientifiques	Savoir lire et interpréter un référentiel ou programme d'enseignement
Professionnelles	Savoir analyser ses propres pratiques professionnelles
Méthodologiques	Gérer et analyser une organisation dans ses différentes dimensions
	Savoir utiliser les apports de la recherche dans ses enseignements et dans la gestion de sa classe. Acquérir les bases d'un travail de recherche

Les concours préparés au sein du parcours

La préparation des concours publics de recrutement et la formation des futurs enseignants d'économie-gestion occupe une place centrale dans le master. Les concours préparés en première année de master et re-préparés en seconde année dans la voie « Professionnalisation et préparation aux concours » (voir plus bas) sont ceux du Capet et du Caplp externes Economie et Gestion, dans les options ci-dessous :

Capet Economie et Gestion, options :	Caplp Economie et Gestion, options :
A : communication, organisation, et GRH	A-B : gestion et administration
B : comptabilité, finance	C : commerce et vente
C : marketing	D : transport-logistique
D : informatique et systèmes d'information	
E : management des activités touristiques	

Chaque année universitaire, l'ouverture des options au sein de la formation dépend de leur ouverture ou non par au sein des concours d'économie-gestion et du nombre de candidatures reçues. **En gras, les concours ouverts à la session 2019 et préparés au sein du parcours.**

Condition d'accès

Pour accéder au master 1 : la formation s'adresse à des étudiants et à des professionnels gestionnaires, économistes ou juristes titulaires d'un diplôme de niveau L3 (licence AES, Licence Sciences de Gestion, Licence Sciences Economiques, Diplôme de Comptabilité et de Gestion, Licence en Droit, Ecoles de Commerce, ou toute autre licence, y compris professionnelle, dans ces domaines). L'inscription est autorisée par la commission d'admission après examen de la candidature (CV détaillé, relevés de notes et lettre de motivation).

Pour accéder au master 2 : l'admission est de droit pour les titulaires du master 1, mais la voie « fonctionnaire-stagiaire » est accessible uniquement aux lauréats de concours ayant obtenu le master 1 ou déjà titulaires d'un autre Master. La voie « professionnalisation et préparation aux concours » est accessible en priorité aux étudiants ayant obtenu le master 1 n'ayant pas réussi ou présenté de concours, en fonction des places disponibles, sur décision de la commission d'admission.

Enseignants contractuels ou titulaires. La formation est ouverte aux professeurs contractuels ou titulaires d'économie gestion. Des dispenses d'enseignements et/ou d'assiduité peuvent être accordées.

Professionnels issus de l'entreprise ou d'autres organisations. Les possibilités d'accès de la formation à des professionnels issus de l'entreprise (salariés, anciens salariés, cadres, chefs d'entreprises...) ou d'autres organisations sont préservées. En cas de non détention d'un diplôme de niveau licence, une expérience professionnelle suffisamment longue dans le domaine du management ou de la gestion peut permettre l'inscription en M1, par le biais d'une VAP (voir ci-dessous).

Validations d'acquis et dispenses d'enseignement. Les candidats non titulaires d'un diplôme de niveau L3 (entrée en M1) ou M1 (entrée en M2) mais pouvant justifier de ce niveau du fait de leur expérience professionnelle (enseignement, entreprise ou autre) peuvent bénéficier de validation d'acquis (VAP) et d'équivalences pour intégrer le master 1 ou le master 2. Elles sont accordées au cas par cas après examen de l'expérience professionnelle par la commission pédagogique. Dans certains cas, des dispenses d'enseignements et/ou d'assiduité peuvent être accordées (professeurs contractuels et vacataires en particulier). Les demandes sont examinées au cas par cas par la commission pédagogique, en fonction de la nature, de la durée et du niveau de l'expérience professionnelle, au regard de la maquette du parcours.

Lieu d'inscription

UFR « Faculté d'Education » (FDE) de l'Université de Montpellier (UM)

Poursuites d'études et réorientation

Une poursuite d'études après le master est envisageable vers l'enseignement-recherche à l'université, en sciences de gestion ou de l'éducation. Débouchés complémentaires ou réorientations : postes d'encadrement dans les entreprises, métiers de la formation dans les organisations privées et publiques.

Informations complémentaires

Programmes des concours

Capet externe Economie et Gestion : programme session 2018 :

http://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/capet_externe/01/3/p2018_capet_ext_eco_gest_770013.pdf

Caplp externe Economie et Gestion : programme session 2018

http://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/caplp_externe/86/4/p2018_caplp_ext_eco_gest_754864.pdf

Nombre de postes session 2017 et 2018 aux concours externes, dans les options préparées au sein du master :

Capet externe Economie et Gestion, Option Communication, Organisation et Ressources Humaines : 74 en 2017 - 62 en 2018

Capet externe Economie et Gestion, Option Comptabilité et Finance : 75 en 2017 - 65 en 2018

Capet externe Economie et Gestion, Option Marketing : 74 en 2017 - 61 en 2018

Caplp externe Economie et Gestion, Option Gestion-Administration : 70 en 2017 - 64 en 2018

Caplp externe Economie et Gestion, Option Commerce et Vente : 148 en 2017 - 160 en 2018

Résultats du parcours pour la session 2015, la session 2016 et 2018

	Inscrits en M1	Inscrits en M2 voie « PPC »	Présents aux épreuves	TOTAL admissibles	ADMISSIBILITES M1		ADMISSIBILITES M2		ADMIS	
					CAPET	CAPLP	CAPET	CAPLP	M1	M2
2015	71	22	70	53	18	20	4	10	20	10
					Dont 14 bi-admissibles		Dont 4 bi-admissibles		Dont 5 bi-admis	
2016	49	15	55	32	12	17	2	1	15	3
2018	60	25	55	48	15	16	7	10	19	7
					1 admissibilité à l'agrégation		1 admissibilité au CAPES agricole		26 + 1 agrégée + 1 étudiant en CAPET des anciennes promotions	
					17 bi-admissibles				4 bi-admis	

Calendrier des concours de la session 2019

- **Inscriptions** : les inscriptions aux concours de la session 2019 auront lieu par internet **de mi-septembre 2018 à mi-octobre 2018**. Attention : l'inscription est une démarche individuelle ; l'inscription au concours et l'inscription au master sont deux démarches distinctes.
- **Épreuves d'admissibilité** : les épreuves écrites auront lieu en mars et avril 2019
- **Épreuves d'admission** : les dates des épreuves orales seront publiées ultérieurement sur www.education.gouv.fr

3. ORGANISATION ET CONTENU DE LA FORMATION

Organisation générale du parcours : quelle progression ?

- **La première année du master** vise l'acquisition des fondamentaux scientifiques et professionnels de l'économie-gestion, la spécialisation dans une option, la découverte du système éducatif, de la classe, et du métier d'enseignant, ainsi que la préparation aux épreuves écrites et orales des concours externes du capet et du caplp économie et gestion.
- **La seconde année de master** vise principalement la professionnalisation et l'accompagnement à l'entrée dans le métier d'enseignant d'économie-gestion. Elle permet le renforcement des connaissances scientifiques et des compétences professionnelles, qu'elles soient liées à la didactique de l'économie-gestion ou aux pratiques de l'enseignant. Elle vise également la réalisation d'un mémoire professionnel qui s'appuie sur les travaux et les méthodes de la recherche en sciences de l'éducation ou de gestion, et sur des observations, des études, ou des expérimentations réalisées au sein de la classe ou de l'établissement. Une des particularités du parcours est de proposer deux voies de M2 :
 - **la voie « fonctionnaires-stagiaires »** : elle concerne les étudiants admis aux concours et titulaires du master 1 ou déjà détenteurs d'un autre master. Elle s'appuie sur une alternance entre mise en situation professionnelle dans un lycée (avec responsabilité d'une classe de lycée technologique ou professionnel) et formation en présentiel à la FDE. Les professeurs titulaires intéressés par le master se verront proposer en priorité une inscription au sein de cette voie.
 - **la voie « professionnalisation et préparation aux concours »** réservée aux étudiants titulaires du master 1 n'ayant pas obtenu ou tenté le Capet ou le Caplp Economie et Gestion, désirant poursuivre leur professionnalisation et bénéficier d'une préparation des concours. Les étudiants réalisent un stage de pratique accompagnée, sur des périodes groupées ou filées, non-rémunéré en règle générale, mais qui peut être rémunéré dans des cas particuliers (stages hors établissements publics). Cette voie peut intéresser des étudiants désireux d'enseigner l'économie gestion en tant que non-fonctionnaires.

L'ouverture de la voie « professionnalisation et préparation aux concours » est conditionnée au nombre d'étudiants candidats. Certaines UE, ECUE ou parties d'UE ou d'ECUE sont communes aux deux voies du master 2 et regroupent donc tous les étudiants du master 2.

Organisation et contenu des enseignements

- **Principe** : elle est fondée sur la recherche d'un équilibre entre la maîtrise d'un socle commun de connaissances et de compétences et la nécessaire spécialisation liée aux filières (technologique et professionnelle) et options au sein desquelles les futurs enseignants du master vont exercer
- **Spécialisation par filière et/ou par option** : certaines UE (par exemple les UE2 et 9) du M1 sont organisées par groupes selon les options et/ou les filières d'enseignement visées. Ce type de regroupement concerne également les stages en établissement. Au plan pédagogique, quatre options sont distinguées :
 - Option A : GRH, communication et organisation (capet et caplp)
 - Option B : Comptabilité et finance (capet et caplp)
 - Option C : Marketing, commerce et vente (capet et caplp)
 - Option D : Tourisme (capet) – *Option non ouverte jusque-là au sein du parcours*

Les étudiants préparant le Caplp Economie et Gestion Option Gestion et Administration peuvent s'inscrire, à leur choix, dans l'option A ou l'option B. Souvent, ils préparent le Capet dans l'option correspondant à leur domaine principal de spécialité.

- **UE et crédits européens** : L'obtention du master permet d'obtenir 120 ects. Chaque semestre permet d'obtenir 30 ects. Un équilibre a été recherché parmi les différents « blocs » de la formation (contenus disciplinaires, didactique de l'économie-gestion, culture et pratiques professionnelles, recherche) de façon à permettre l'acquisition des savoirs académiques et des compétences professionnelles nécessaires au métier d'enseignant en économie-gestion.
- **Les cinq grands « blocs » du parcours** :
 - **Les UE de contenus disciplinaires** : elles visent l'acquisition et le renforcement des fondamentaux disciplinaires, et la préparation des épreuves des concours. Deux types d'UE sont distinguées : celles qui regroupent l'ensemble des étudiants de la spécialité, quelle que soit l'option choisie (par exemple économie générale, droit, management) et celles qui dépendent de l'option ou de la spécialité. Une partie de ces UE, en master 1 ainsi qu'en master 2 voie professionnalisation et préparation aux concours, prépare aux épreuves écrites du Capet et du Caplp externes Economie et Gestion.
 - **Les UE de didactique et de mise en situation professionnelle**. Elles regroupent des ECUE visant :
 - l'acquisition de savoirs scientifiques et de compétences professionnelles dans la spécialité économie et gestion, dans une option et dans une filière de la spécialité (technologique ou professionnelle). Les ECUE de ce bloc visent surtout à connaître les filières d'enseignement, leurs débouchés, à maîtriser les référentiels et programmes correspondants, à découvrir et utiliser les démarches et outils d'enseignement propres à l'économie-gestion de façon à être capable de concevoir et mettre en œuvre un enseignement en économie-gestion. C'est dans le cadre de ces ECUE (en l'occurrence 9.1 et 25.1) que les épreuves orales du Capet et du Caplp externes Economie et Gestion sont préparées.
 - la découverte et la pratique du métier : les stages en établissement (SOPA du master 1, SR et SPA du master 2) constituent une partie centrale de la formation. Les UE ou ECUE correspondantes sont obligatoires (aucune dispense d'assiduité ne peut être accordée).

- **Les UE de culture et de pratique professionnelles** : elles visent la connaissance du système éducatif, la découverte et la maîtrise des fondamentaux du métier d'enseignant, l'acquisition des compétences transversales de l'enseignant, l'accompagnement à l'entrée dans le métier par l'analyse des pratiques professionnelles, et l'acquisition de savoirs et de méthodes propres aux filières et aux publics des parcours de l'UF8.
- **Les UE de recherche** : en lien avec les UE de contenus et de didactique disciplinaire, elles visent à découvrir le vocabulaire, les thématiques, les travaux et les méthodes de recherche en sciences de l'éducation et de gestion. Il s'agit non pas de former les étudiants à la recherche mais par la recherche, et de sensibiliser les étudiants aux différentes problématiques et aux différentes approches des sciences de l'éducation et de gestion. Dans le cadre du mémoire professionnel, la recherche est mobilisée à la fois comme fondement, comme cadre, et comme méthodologie de la réflexion, de l'observation, de l'analyse de pratiques ou de l'expérimentation.
- **Les UE de langues vivantes étrangères**. Elles sont toutes assurées en master 1

MAQUETTE DES ENSEIGNEMENTS DU MASTER 1 (SEMESTRES 1 ET 2)

SEMESTRE 1 : 301h sur 11 semaines + SOPA (Stage d'Observation et de Pratique Accompagnée) 2 semaines		Compétences visées	ECTS	Volume horaire total étudiant
UE1	Culture économique, juridique et managériale fondamentale	Disciplinaires	8	100
UE2	Méthodes et outils de gestion de l'entreprise Par option (3 options A, B, C)	Disciplinaires	7	80
UE3	Didactique de l'économie gestion et mise en situation professionnelle (1)	Didactique / Métier	6,5	53
ECUE3.1	Apprendre à enseigner l'économie gestion (I) Connaissance des filières, programmes, référentiels et didactique de l'économie-gestion. Dont corps et voix (3h)	Didactiques	4	47
ECUE3.2	Stage dans un lycée (2 semaines) Dont préparation C2i2e partie A	Métier	2,5	6 (hors stage)
UE4	Tronc commun : connaissance du système éducatif, laïcité et valeurs de la République	Métier	2,5	30
UE5	Sensibilisation à la recherche en sciences de l'éducation et de gestion	Recherche	3	20
UE6	Langues vivantes étrangères	LVE	3	18
TOTAL SEMESTRE 1			30	301

SEMESTRE 2 : 249h sur 11 semaines + SOPA 2 semaines		Compétences visées	ECTS	Volume horaire étudiant
UE7	Culture économique, juridique et managériale approfondie	Disciplinaires	6	66
UE8	Renforcement méthodes et outils de gestion de l'entreprise Par option (3 options A, B, C)	Disciplinaires	6	60
UE9	Didactique de l'économie-gestion et mise en situation professionnelle (2)	Didactique / Métier	12	95 (dont 37 par option)
ECUE9.1	Apprendre à enseigner l'économie gestion (II) Démarches et outils d'enseignement ; conception d'un enseignement en LT et LP. Dont corps et voix (3h)	Didactiques	8	85 (dont 37 par option)
ECUE9.2	Stage dans un lycée (2 semaines) Dont Préparation C2i2e partie A	Métier	4	10 (hors stage)
UE 10	Méthodologies de la recherche	Recherche	3	10
UE 11	Langues vivantes étrangères	LVE	3	18
TOTAL SEMESTRE 2			30	249

TOTAL MASTER 1 (HORS STAGES)			60	550
-------------------------------------	--	--	-----------	------------

**MAQUETTE DES ENSEIGNEMENTS DU MASTER 2 (SEMESTRES 3 ET 4)
VOIE FONCTIONNAIRES-STAGIAIRES**

SEMESTRE 3 : 138 heures + stage en responsabilité 9h/semaine Sur 13 semaines environ		Compétences visées	ECTS	Volume horaire total étudiant
UE 12	Approfondissement disciplinaire (I) Matières générales et de spécialité	Disciplinaires	4	28 (dont 10 par option)
UE13	Didactique de l'économie-gestion, aide à l'entrée dans le métier, et mise en situation professionnelle (I)	Didactique/Métier	18,5	70
ECUE13.1	Méthodes et outils pédagogiques, maîtrise des référentiels et programmes (I)	Didactique/Métier	4,5	28 (dont 9 par filière LT/LP ou par option)
ECUE 13.2	Stage en responsabilité dans un lycée Stage rémunéré - Filé 9h/semaine	Didactique/Métier	7	En LT ou en LP
ECUE 13.3	Relations enseignement-milieu professionnel	Didactique/Métier	3	10
ECUE 13.4	Pratiques pédagogiques et aide à l'élaboration d'un enseignement (I)	Didactique/Métier	4	32 (dont 16 par filière LT/LP ou par option)
UE14	Tronc commun : groupe d'accompagnement professionnel interdisciplinaire	Métier	2,5	30
UE15	Se former par la recherche : concevoir un mémoire	Recherche/Métier	5	18 + suivi individualisé
TOTAL SEMESTRE 3			30	146

SEMESTRE 4 : 110h + stage en responsabilité 9h/semaine Sur 13 semaines		Compétences visées	ECTS	Volume horaire total étudiant
UE16	Approfondissement disciplinaire (II) Matières générales et de spécialité	Disciplinaires	3	12
UE17	Didactique de l'économie-gestion, aide à l'entrée dans le métier, et mise en situation professionnelle (II)	Didactique/Métier	19,5	58
ECUE 17.1	Méthodes et outils pédagogiques (II)	Didactique/Métier	3,5	20 (dont 6 par filière LT/LP ou par option)
ECUE 17.2	Stage en responsabilité dans un lycée Stage rémunéré - Filé 9h/semaine	Didactique/Métier	9	En LT ou en LP
ECUE 17.3	Relations enseignement-milieu professionnel	Didactique/Métier	3	10
ECUE 17.4	Pratiques pédagogiques et aide à l'élaboration d'un enseignement (II)	Didactique/Métier	4	28 (dont 19 par filière LT/LP ou par option)
UE18	Tronc commun : groupe d'accompagnement professionnel interdisciplinaire	Métier	2,5	30
UE19	Se former par la recherche : produire et soutenir un mémoire	Recherche/Métier	5	14 + suivi individualisé
TOTAL SEMESTRE 4			30	114

TOTAL MASTER 2 FSTG HORS STAGES			60	260
--	--	--	-----------	------------

**MAQUETTE DES ENSEIGNEMENTS DU MASTER 2 (SEMESTRES 3 ET 4)
VOIE PROFESSIONNALISATION ET PREPARATION AUX CONCOURS**

SEMESTRE 3 : 172h + Stage de Pratique Accompagnée 4 semaines Sur 13 semaines environ		Compétences visées	ECTS	Volume horaire total étudiant
UE20	Approfondissement disciplinaire et méthodologie des écrits de concours (matières générales et de spécialité) (I)	Disciplinaires	8	75 (dont 31 par option)
UE21	Didactique de l'économie-gestion et mise en situation professionnelle (I)	Didactique/Métier	14,5	50 (hors stage)
ECUE21.1	Méthodes et outils pédagogiques, maîtrise des référentiels et programmes	Didactique/Métier	6,5	40 (dont 12 par filière LT/LP ou par option)
ECUE 21.2	Stage de pratique accompagnée dans un lycée (4 semaines - 2 jours/semaine)	Didactique/Métier	5	En LT ou en LP
ECUE 21.3	Relations enseignement-milieu professionnel	Didactique/Métier	3	10
UE22	Tronc commun interdisciplinaire : relation pédagogique et interpersonnelle	Métier	2,5	30
UE23	Se former par la recherche : concevoir un mémoire	Recherche/Métier	5	18 + suivi individualisé
TOTAL SEMESTRE 3			30	173

SEMESTRE 4 : 171h + stage en responsabilité 9h/semaine Sur 13 semaines		Compétences visées	ECTS	Volume horaire total étudiant
UE24	Approfondissement disciplinaire et méthodologie des écrits de concours (matières générales et de spécialité) (II)	Disciplinaires	7,5	38 (dont 8 par option)
UE25	Didactique de l'économie-gestion et mise en situation professionnelle (II)	Didactique/Métier	15	90 (hors stage)
ECUE 25.1	Méthodes pédagogiques et préparation des oraux de concours. Dont corps et voix 6h	Didactique/Métier	6	80 (dont 15 par filière LT/LP ou par option)
ECUE 25.2	Stage de pratique accompagnée dans un lycée (4 semaines - 2 jours/semaine)	Didactique/Métier	6	En LT ou en LP
ECUE 25.3	Relations enseignement-milieu professionnel	Didactique/Métier	3	10
UE26	Tronc commun : relation pédagogique et interpersonnelle	Métier	2,5	30
UE27	Se former par la recherche : produire et soutenir un mémoire	Recherche/Métier	5	14 + suivi individualisé
TOTAL SEMESTRE 4			30	172

TOTAL MASTER 2 PPC HORS STAGES			60	345
---------------------------------------	--	--	-----------	------------

4. EPREUVES ET PROGRAMMES DU CAPET ET DU CAPLP EXTERNES ECONOMIE ET GESTION

Une préparation aux épreuves écrites et orales du Capet et du Caplp externes Economie et Gestion est assurée en Master 1 et dans la voie « Professionnalisation et Préparation aux Concours » du Master 2. Vous trouverez ci-après le descriptif des épreuves et la présentation des programmes de ces concours.

- **Epreuves du concours externe du Capet Economie et Gestion**

Source : www.education.gouv.fr (guide concours des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation des collèges et lycées et note de commentaire d'octobre 2013)

EPREUVES D'ADMISSIBILITE	EPREUVES D'ADMISSION
<p>1. <u>Épreuve de composition de sciences de gestion</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Durée : 5 heures • Coefficient 1 <p>L'épreuve consiste en l'étude de situations de gestion basées sur des données réelles, en vue de les analyser et de proposer des solutions. Elle mobilise les sciences de gestion dans l'option correspondante ainsi que des références au management des organisations et aux systèmes d'information de gestion. Le sujet de l'épreuve est spécifique à l'option choisie.</p> <p><i>Le sujet se présente comme une étude cas de gestion dans l'option choisie. Il est situé dans le contexte d'une organisation et s'appuie sur des situations de gestion réelles, dont les problématiques de gestion sont formulées pour donner lieu à des travaux d'analyse, d'interprétation, de diagnostic, de résolution de problèmes.</i></p> <p><i>La dimension stratégique est présente, tout comme le recours aux données et services des systèmes d'information de l'organisation et de son environnement.</i></p>	<p>1. <u>Épreuve de mise en situation professionnelle</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Durée de la préparation : 3 heures • Durée de l'épreuve : 1 heure (exposé : 30 minutes, entretien : 30 minutes) • Coefficient 2 <p>L'épreuve consiste en la présentation et la justification de la démarche suivie pour la construction d'une séquence pédagogique. Celle-ci porte, au choix du candidat au moment de l'épreuve, sur le management des organisations, l'économie ou le droit. Une situation professionnelle explicite est fournie par le jury. Elle précise les conditions d'enseignement ainsi que des éléments de contexte relatifs aux élèves.</p> <p><i>En fonction du choix effectué par le candidat avant le démarrage de la préparation, un sujet de droit, d'économie ou de management lui est remis. Le sujet précise explicitement le thème et le niveau de la séquence pédagogique attendue, ainsi que le contexte dans lequel se déroulera cette séquence (par exemple nature de l'établissement, nombre d'élèves, place de la séquence dans le déroulement de l'année, possibilité d'accès à des postes informatiques, etc.).</i></p> <p><i>Au cours des trois heures de préparation, le candidat peut consulter tous les documents dont il s'est muni dans la perspective de l'épreuve (y compris des ouvrages de références et des manuels scolaires). Il peut aussi utiliser son propre équipement numérique dès lors que celui-ci dispose d'une alimentation électrique autonome, à l'exclusion de toute fonction de communication [...] L'utilisation de l'équipement numérique est autorisée lors de la présentation et de l'entretien avec le jury [...].</i></p>
<p>2. <u>Épreuve de synthèse</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Durée : 5 heures • Coefficient 1 <p>L'épreuve consiste en l'exploitation d'un dossier documentaire relatif à des problématiques relevant du management des organisations et en l'étude de leurs prolongements économiques et juridiques. Le sujet de l'épreuve peut être commun à plusieurs options.</p>	<p>2. <u>Epreuve d'entretien à partir d'un dossier</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Durée de la préparation : 2 heures • Durée totale de l'épreuve : 1 heure (présentation : 30 minutes, entretien : 30 minutes) • Coefficient 2 <p>L'épreuve consiste en l'exploitation didactique, dans le champ des sciences de gestion et dans l'option choisie, d'une situation organisationnelle réelle,</p>

Elle comporte deux parties :

- **une synthèse**, à partir de la formulation d'une problématique fournie dans le sujet et centrée sur l'exploitation pédagogique d'un thème de management des organisations,
- **une réponse à une série de questions** à portée didactique, soit dans le domaine économique, soit dans le domaine juridique. Le candidat choisit de traiter la série de questions se rapportant à l'un ou à l'autre de ces domaines.

Observations générales sur l'épreuve. Le sujet comporte deux exercices distincts : une synthèse et une réponse à des questions. La synthèse porte sur le programme de management du concours tandis que les questions portent sur les programmes d'économie et de droit. L'épreuve permet ainsi de replacer le management des organisations, l'économie et le droit dans un rapport d'interdépendance et de complémentarité dans l'analyse des organisations.

Première partie de l'épreuve. La problématique formulée dans le sujet est centrée sur l'exploitation pédagogique d'un thème de management des organisations. Elle établit donc une relation entre le thème et son traitement dans une situation d'enseignement, dans le cadre du programme du concours et sur la base des éléments fournis dans le dossier documentaire. Elle peut s'appuyer sur la mise en évidence d'une difficulté didactique propre au thème, à son actualité, sur les débats à aborder, etc. Les documents fournis dans le dossier peuvent être de nature variée (données numériques, graphiques, textes, schémas, etc.), ils sont fiables, pertinents au regard du thème (pas de document « leurre » ou « hors sujet »). Ils sont de trois types : fondamentaux (textes d'auteurs, articles de recherche), contextuels (statistiques, analyse d'un cas réel, interviews d'acteurs, etc.), pédagogiques (extraits de programmes ou de recommandations pédagogiques, de sujets d'examen, etc.). La synthèse attendue est structurée à partir de la problématique fournie dans le sujet. Elle reprend les éléments du dossier sans ajout de données supplémentaires et sans refléter l'avis du candidat. Elle comprend une introduction et une conclusion. Le sujet comporte une indication quantitative (en nombre de mots) de la longueur de la note de synthèse attendue (ex. de l'ordre de 1 500 mots + ou - 10%).

Seconde partie de l'épreuve. Le sujet comporte deux séries de questions, l'une en économie et l'autre en droit. Dans chaque série, le nombre de questions est limité (2 ou 3 selon leur ampleur). Le candidat choisit de répondre à l'une des deux séries au moment de l'épreuve. Son choix s'exerce au niveau de la série de questions et non au niveau de la question. Les questions sont en rapport avec le thème de management abordé dans la première partie, mais n'impliquent pas l'exploitation du dossier documentaire. Dans l'une comme dans l'autre des disciplines, les réponses attendues sont structurées mais concises. Elles font appel à des connaissances théoriques, mais aussi à des références à l'actualité. L'orientation didactique de la question peut se traduire par une demande d'explication d'une notion, de son illustration, ou par l'analyse d'un phénomène économique ou d'une situation juridique, sa mise en perspective dans un contexte professionnel d'enseignement donné.

observée ou vécue par le candidat. Elle prend appui sur un dossier documentaire d'une dizaine de pages maximum (hors annexes), produit par le candidat.

Le sujet proposé par le jury, à partir du dossier, précise le contexte et les conditions de l'enseignement envisagé.

Au cours de l'exposé, le candidat présente ses réponses au sujet et justifie les orientations qu'il privilégie. L'entretien qui lui succède permet au jury d'approfondir les points qu'il juge utiles. Il permet en outre d'apprécier la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République.

Les dossiers doivent être déposés au secrétariat du jury cinq jours francs au moins avant le début des épreuves d'admission.

Le dossier du candidat est une création personnelle réalisée à partir de situations organisationnelles en rapport avec l'option du concours qu'il a observées ou vécues au sein d'une organisation (administration, collectivité, association ou entreprise). Il comporte des descriptions et des analyses de ces situations ainsi que toutes informations de contexte, données, supports, illustrations permettant d'en rendre compte. Il ne comporte pas de présentation de leur exploitation pédagogique.

À partir du dossier du candidat, la commission d'interrogation propose un sujet qui fixe le thème et le niveau de classe dans lesquels le candidat doit situer son exploitation didactique. L'extrait de programme ou de référentiel correspondant peut être fourni au candidat avec le sujet. La nature de l'exploitation attendue est précisée dans le sujet. Elle traite de la transposition didactique des situations organisationnelles issues du dossier : analyses, conditions, portées et limites.

Pour cette épreuve, la seule ressource autorisée pour le candidat est le dossier imprimé qu'il a transmis au jury, sans aucun ajout d'aucune sorte le jour de l'épreuve. L'utilisation d'un équipement numérique n'est pas autorisée pour cette épreuve, ni au cours de la préparation ni au cours de l'entretien.

● **Epreuves du concours externe du Caplp Economie et Gestion**

Source : www.education.gouv.fr (guide concours des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation des collèges et lycées et note de commentaire d'octobre 2013)

LES EPREUVES D'ADMISSIBILITE	EPREUVES D'ADMISSION :
<p>1. <u>Épreuve de spécialité</u></p> <p>L'épreuve consiste en l'étude de situations d'organisation réelles, en vue de résoudre des problèmes de conception, d'organisation, de réalisation et d'évaluation d'activités professionnelles relevant de l'option correspondante. Elle comporte deux parties :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une résolution de problèmes basée sur des activités professionnelles de référence incluant l'exploitation des systèmes d'informations ; - la réponse à une question relative à une problématique de professionnalisation en rapport avec les situations proposées dans la première partie <p>Le sujet de l'épreuve est spécifique à l'option choisie. Durée : cinq heures ; coefficient 1.</p> <p><i>Observations générales sur l'épreuve.</i> L'épreuve comporte deux parties. Dans la première partie, le sujet propose l'étude d'une organisation réelle à travers le traitement de différentes situations de gestion, donnant lieu à des travaux d'analyse, d'interprétation, de diagnostic, de résolution de problèmes. Ces travaux renvoient aux pratiques professionnelles de référence relevant de l'option. La dimension stratégique est présente, tout comme le recours aux données et services des systèmes d'information de l'organisation et de son environnement. La seconde partie consiste dans le traitement d'une problématique de professionnalisation en lien avec un ou plusieurs dossiers de la première partie. Le traitement implique la mobilisation de connaissances et vise à établir le lien entre les dimensions stratégique et opérationnelle des domaines d'activités de l'option considérée.</p> <p><i>Exemples :</i> Pour l'option « Commerce et vente », l'un des dossiers de la première partie du sujet peut porter sur la réalisation d'un diagnostic interne d'une entreprise donnée. Dans la seconde partie, le candidat pourra être amené à préciser l'utilité de ce diagnostic aux plans stratégique et opérationnel, ainsi que ses modalités d'élaboration dans une entreprise de distribution. Pour l'option « Communication et organisation », l'un des dossiers de la première partie d'un sujet peut porter sur les démarches à caractère administratif requises pour accompagner la stratégie de croissance d'une entreprise. Dans la seconde partie, le candidat pourra être amené à montrer en quoi la communication interne peut être un vecteur de la stratégie de l'entreprise.</p>	<p>1. <u>Épreuve de mise en situation professionnelle</u></p> <p>L'épreuve consiste en une mise en situation associant un contexte d'enseignement (établissement, classe, champ professionnel) et une thématique de professionnalisation dans le but de présenter une réalisation pédagogique précisée par le sujet. L'épreuve comporte un exposé du candidat suivi d'un entretien avec le jury. Durée de préparation : deux heures ; durée de l'épreuve : une heure (exposé : trente minutes ; entretien avec le jury : trente minutes) ; coefficient : 2.</p> <p><i>Il s'agit pour le candidat de présenter une réalisation pédagogique en relation avec l'option du concours dont le thème et le niveau sont définis par le sujet. Le sujet comporte :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - la description d'un contexte d'enseignement (établissement, classe, champ professionnel) pouvant comporter des indications sur l'état d'avancement de la formation, les acquis des élèves, l'environnement social ; - une thématique de professionnalisation à partir du référentiel d'un diplôme en rapport avec l'option du concours, pouvant inclure une dimension économique et juridique. <p><i>La réalisation pédagogique attendue peut être constituée de la trame d'une leçon, d'un support de mise en activité, d'un support d'évaluation, susceptibles de faire l'objet d'une séquence en classe ou s'inscrire dans toute autre activité pédagogique à visée professionnalisante (PFMP, scénario d'activités, projet, module d'accompagnement personnalisé, travaux collaboratifs, etc.). Au cours des deux heures de préparation, le candidat peut consulter tous les documents dont il s'est muni dans la perspective de l'épreuve (y compris des ouvrages de références et des manuels scolaires). Il peut aussi utiliser son propre équipement numérique dès lors que celui-ci dispose d'une alimentation électrique autonome, à l'exclusion de toute fonction de communication.</i></p> <p><i>La connexion au réseau Internet ou à tout autre réseau de communication, par tout procédé, est strictement interdite et sera considérée comme une tentative de fraude. Enfin aucune impression ne pourra être réalisée. L'utilisation de l'équipement numérique est autorisée lors de l'exposé et de l'entretien avec le jury. La disponibilité d'un matériel de vidéo-projection n'est pas assurée, de même que sa compatibilité avec l'équipement personnel du candidat.</i></p>
<p>2. <u>Épreuve de synthèse</u></p> <p>L'épreuve consiste en l'exploitation d'un dossier documentaire relatif à des problématiques professionnelles abordées sous l'angle managérial, juridique et économique.</p>	<p>2. <u>Epreuve d'entretien à partir d'un dossier</u></p> <p>L'épreuve consiste en l'exploitation didactique d'une situation professionnelle réelle, observée ou vécue par le candidat, située dans les champs d'activité correspondant à l'option du concours. Elle prend appui sur un dossier documentaire, d'une</p>

Elle comporte deux parties :

- **une synthèse**, à partir de la formulation d'une problématique fournie dans le sujet et centrée sur l'exploitation pédagogique d'une thématique professionnelle ;
- **une réponse à une série de questions à portée didactique**, soit dans le domaine économique, soit dans le domaine juridique. Le candidat choisit de traiter la série de questions se rapportant à l'un ou à l'autre de ces domaines.

Le sujet de l'épreuve peut être commun à plusieurs options. Durée : cinq heures ; coefficient 1.

Observations générales sur l'épreuve. *Le sujet comporte deux exercices distincts : une synthèse et des réponses à des questions. La synthèse porte sur une thématique professionnelle d'entreprise ou d'un autre type d'organisation, dans ses aspects économiques, juridiques et managériaux. Les questions portent exclusivement sur le domaine économique ou sur le domaine juridique.*

Première partie de l'épreuve. *La problématique formulée dans le sujet est centrée sur l'exploitation pédagogique d'une thématique professionnelle d'entreprise ou d'un autre type d'organisation. Elle établit donc une relation entre la thématique et son traitement dans l'enseignement, dans le cadre du programme du concours et sur la base des éléments fournis dans le dossier documentaire. Les documents fournis dans le dossier peuvent être de nature variée (textes, données numériques, graphiques, schémas, etc.), ils sont fiables et pertinents au regard du thème (pas de document « leurre » ou « hors sujet »). Ils n'ont pas un caractère de spécialisation au sens de l'option du concours. Ils sont de trois types : fondamentaux (textes d'auteurs, articles de recherche), contextuels (statistiques, analyse de situations professionnelles réelles, interviews d'acteurs, etc.), pédagogiques (extrait d'un référentiel, rapport de stages, situations d'évaluation, etc.). La synthèse attendue est structurée à partir de la problématique fournie dans le sujet. Elle comporte une introduction et une conclusion. Elle reprend les éléments du dossier sans ajout de données supplémentaires et sans refléter l'avis du candidat. Le sujet comporte une indication quantitative (en nombre de mots) de la longueur de la note de synthèse attendue (ex. de l'ordre de 1 200 mots + ou - 10%).*

Seconde partie de l'épreuve. *Le sujet comporte deux séries de questions, l'une en économie et l'autre en droit. Le candidat choisit de répondre à l'une des deux séries au moment de l'épreuve. Son choix s'exerce au niveau de la série de questions et non au niveau de la question. Il lui est donc impossible de panacher entre les deux séries.*

Dans l'une comme dans l'autre des disciplines, les réponses attendues sont structurées mais concises. Elles font appel à des connaissances théoriques, mais aussi à des références à l'actualité. L'orientation didactique de la question peut se traduire par une demande d'explication d'une notion, de son illustration, ou encore par l'analyse d'un phénomène économique ou d'une situation juridique, sa mise en perspective dans un contexte professionnel d'enseignement donné.

dizaine de pages au maximum (hors annexes) produit par le candidat. Le sujet proposé par le jury, à partir du dossier, précise le contexte et les conditions de l'enseignement envisagé.

Au cours de son exposé, le candidat présente ses réponses au sujet et justifie les orientations qu'il privilégie. L'entretien qui lui succède permet au jury d'approfondir les points qu'il juge utiles. Il permet en outre d'apprécier la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République.

Durée de préparation : deux heures ; durée de l'épreuve : une heure (exposé : trente minutes ; entretien avec le jury : trente minutes) ; coefficient : 2.

Les dossiers doivent être déposés au secrétariat du jury cinq jours francs au moins avant le début des épreuves d'admission.

Le dossier du candidat est une création personnelle, à partir de situations professionnelles en rapport avec l'option du concours qu'il a vécues ou observées au sein d'une organisation (administration, collectivités, association ou entreprises). Il comporte des descriptions et des analyses de situations professionnelles ainsi que toutes informations de contexte, données, supports, illustrations permettant d'en rendre compte. Il ne comporte pas de présentation de leur exploitation pédagogique.

À partir du dossier du candidat, la commission d'interrogation propose un sujet qui fixe le thème et le niveau de classe dans lesquels le candidat doit situer son exploitation didactique. L'extrait de programme ou de référentiel correspondant peut être fourni au candidat avec le sujet. La nature de l'exploitation attendue est précisée dans le sujet. Elle traite de la transposition didactique des situations professionnelles issues du dossier : analyses, conditions, portées et limites.

Pour cette épreuve, la seule ressource autorisée pour le candidat est le dossier imprimé qu'il a transmis au jury, sans aucun ajout d'aucune sorte le jour de l'épreuve. L'utilisation d'un équipement numérique n'est pas autorisée pour cette épreuve, ni au cours de la préparation ni au cours de l'entretien.

Important : *les deux épreuves orales d'admission comportent un entretien avec le jury qui permet d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision, à réfléchir aux enjeux scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels et sociaux que revêt l'enseignement du champ disciplinaire ou du domaine professionnel du concours, notamment dans son rapport avec les autres champs disciplinaires ou domaines professionnels.*

• Programme du Concours externe du Capet Economie et gestion

Source : http://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/capet_externe/01/3/p2019_capet_ext_eco_gest_770013.pdf



Section économie et gestion

Programme de la session 2019

Options :

- **Communication, organisation et gestion des ressources humaines**
- **Comptabilité et finance**
- **Marketing**

Le programme des épreuves d'admissibilité et d'admission comporte des éléments communs à toutes les options du concours et des éléments spécifiques à chacune d'entre elles. Les programmes de référence sont ceux en vigueur au 1^{er} janvier de l'année du concours.

Les textes législatifs et réglementaires de référence sont ceux en vigueur au 31 décembre de l'année précédant celle du concours.

Programme commun à toutes les options

1. Droit

- A- Thèmes des programmes de droit des classes de première et terminale « sciences et technologies du management de la gestion », traités au niveau M1
- B- Thématiques complémentaires traitées au niveau M1 :
 - Les régimes juridiques de l'activité professionnelle
 - L'adaptation de la relation de travail par la négociation
 - Le droit de l'immatériel
 - Le droit de l'entreprise en difficulté

2. Économie générale

- A- Thèmes des programmes d'économie des classes de première et terminale « sciences et technologies du management de la gestion », traités au niveau M1.

- B- Thématiques complémentaires traitées au niveau M1 :
- La dynamique de la croissance économique et le développement
 - La politique économique dans un cadre européen
 - La globalisation financière
 - La régulation de l'économie mondiale

3. Management des organisations

- A- Thèmes des programmes de management des organisations des classes de première et terminale « sciences et technologies du management de la gestion », traités au niveau M1.

- B- Thématiques complémentaires traitées au niveau M1 :
- L'entrepreneuriat et le management
 - Le développement stratégique
 - La gestion des ressources humaines
 - La gestion des ressources technologiques et des connaissances

4. Sciences de gestion

Programme commun à toutes les options

Les thèmes du programme de Sciences de gestion en classe de première « sciences et technologies du management et de la gestion » traités au niveau M1.

Programmes spécifiques à chacune des options

1. Option communication, organisation et gestion des ressources humaines

- A- Les thèmes du programme de spécialité du cycle terminal de la série « sciences et technologies du management de la gestion » dans la spécialité « ressources humaines et communication », traités au niveau M1.

B - Les compétences et savoirs associés du domaine professionnel présentés dans le référentiel du BTS « support à l'action managériale », traités au niveau M1.

2. Option comptabilité et finance

- A - Les thèmes du programme de spécialité du cycle terminal de la série « sciences et technologies du management de la gestion » dans la spécialité « gestion et finance », traités au niveau M1.

B - Les compétences et savoirs associés du domaine professionnel présentés dans le référentiel du BTS « comptabilité et gestion », traités au niveau M1.

3. Option marketing

- A - Les programmes de spécialité du cycle terminal de la série « sciences et technologies du management de la gestion » dans la spécialité « mercatique », traités au niveau M1.
- B - Les compétences et savoirs associés du domaine professionnel présentés dans les référentiels des BTS « management des unités commerciales », « négociation et digitalisation de la relation client », « commerce international » traités au niveau M1.

Correspondance entre les épreuves et les programmes

Épreuves d'admissibilité

1. Composition de sciences de gestion

Management des organisations et sciences de gestion

2. Épreuve de synthèse

Management des organisations, droit, économie générale

Épreuves d'admission

1. Épreuve de mise en situation professionnelle

Management des organisations, droit, économie générale

2. Épreuve d'entretien à partir d'un dossier

Sciences de gestion

• Programme du concours externe du Caplp Economie et gestion

Source : http://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/caplp_externe/86/4/p2018_caplp_ext_eco_gest_754864.pdf

Programme de la session 2019 non encore paru à ce jour



Concours externe du CAPLP et CAFEP - CAPLP

Section économie et gestion

Option gestion et administration

Option commerce et vente

Option transport et logistique

Programme de la session 2018

Le programme des épreuves d'admissibilité et d'admission comporte des éléments communs aux différentes options du concours et des éléments spécifiques à chacune d'entre elles.

1 - Programme commun aux différentes options du concours

Ce programme comprend deux parties, l'une en relation avec le programme d'économie-droit enseigné dans les classes préparant aux baccalauréats professionnels du secteur des services (programme en vigueur le 1er janvier de l'année du concours), l'autre précisant l'étude de thèmes complémentaires.

1.1 Les thèmes et axes de réflexion du programme d'économie-droit des classes préparant aux baccalauréats professionnels du secteur des services, traités au niveau M1

1.2 Les thèmes suivants traités au niveau M1

A - Droit

- Les droits et les biens
- Le droit de l'immatériel
- L'entreprise en difficulté
- La sécurité au travail

B - Économie générale

- La dynamique de la croissance économique et le développement
- Le financement de l'économie
- L'intervention de l'État et la politique macroéconomique
- Les échanges internationaux et la mondialisation de l'économie

C - Management des organisations

- La direction de l'entreprise
- Le diagnostic et les choix stratégiques de l'entreprise
- Le management de la production et de l'organisation du travail
- La gestion des ressources humaines

2 - Programmes spécifiques à chacune des options

Les référentiels indiqués dans les définitions sont ceux en vigueur le 1er janvier de l'année du concours

2.1 Option gestion et administration

A. Les compétences et savoirs associés aux champs professionnels décrits dans le référentiel du baccalauréat professionnel « gestion-administration », traités au niveau M1.

B. Les thématiques suivantes traitées au niveau M1 (pour la seconde partie de l'épreuve de spécialité) :

Pour l'approfondissement en administration :

- la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
- la communication interne dans les organisations
- la performance dans les processus administratifs
- l'analyse des déclarations sociales et fiscales

Pour l'approfondissement en gestion :

- les enjeux de la normalisation comptable
- l'évaluation des actifs et des passifs

- l'analyse des états financiers
- l'organisation du système d'information comptable et financier

2.2 Option commerce et vente

A. Les compétences et savoirs associés aux champs professionnels décrits dans les référentiels des baccalauréats professionnels « commerce » et « vente », traités au niveau M1.

B. Les thématiques suivantes traitées au niveau M1 :

- marketing expérientiel
- gestion de la relation-client et fidélisation
- marketing durable et marketing éthique
- multi-canal et cross-canal

2.3 Transport et logistique

A. Les compétences et connaissances associées au domaine professionnel présentées dans le référentiel du baccalauréat professionnel « transport » et du baccalauréat professionnel « logistique », traitées au niveau M1

B. Les thématiques suivantes, en lien avec le transport et la logistique, traitées au niveau M1 :

- commerce mondial
- développement durable
- innovation technologique
- normalisation et certification
- services associés et création de valeur

fde.umontpellier.fr

Pour des informations complémentaires :

www.education.gouv.fr



**Faculté d'Éducation – Université de Montpellier
2 place Marcel Godechot – BP4152 – 34092 Montpellier**

Conception graphique : service information et communication – Faculté d'Éducation

Université de Montpellier - Octobre 2018 - Texte : Claude Fabre et Candide Naro

